

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/12/2024 - 60721 - 2022 B 14496 - 751 095 712 - AFFLELOU

I. BILAN AU 31/07/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	132 964	132 964		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	84 196	76 716	7 480	14 402
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	435 794 481		435 794 481	435 794 481
Créances rattachées à des participations	203 476 231		203 476 231	387 010 807
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 600		4 600	513 213
Autres immobilisations financières	23 606 269		23 606 269	23 606 269
ACTIF IMMOBILISE	663 098 740	209 679	662 889 061	846 939 172
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	133 851		133 851	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 489 805		1 489 805	1 820 248
Autres créances	184 151 847		184 151 847	117 420 918
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	177 610 643		177 610 643	
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 677 761		1 677 761	448 164
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	85 369		85 369	232 205
ACTIF CIRCULANT	365 149 275		365 149 275	119 921 534
Frais d'émission d'emprunts à étaler	10 587 454		10 587 454	6 384 492
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 038 835 469	209 679	1 038 625 790	973 245 199

Signé par :

AFFLELOU Anthou

F36EEE5C31644C4...

SAS AFFLELOU

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 134 185 165)	134 185 165	134 185 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 234 654	169 234 654
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	885 000	885 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	1 966 074	16 769 677
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	73 139 611	-9 653 603
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 062 937	7 062 937
CAPITAUX PROPRES	295 473 441	318 483 830
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	111 824	136 476
Provisions pour charges		
PROVISIONS	111 824	136 476
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		1
Autres emprunts obligataires	734 206 842	540 587 619
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 647 705	1 822 192
Dettes fiscales et sociales	3 185 978	3 738 958
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		108 476 124
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	743 040 525	654 624 894
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 038 625 790	973 245 199

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/07/2024

Rubriques	France	Exercice 2024 Exportation	Total	Exercice 2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 817 022	635 456	4 452 478	4 658 036
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 817 022	635 456	4 452 478	4 658 036
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 000	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			9 513 014	106 081
Autres produits			22 608	62 803
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 993 100	4 826 920
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 358 442	4 720 980
Impôts, taxes et versements assimilés			204 134	196 851
Salaires et traitements			3 822 563	4 461 382
Charges sociales			1 828 114	1 870 269
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 257 198	2 204 308
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			25 175	121 950
Autres charges			93 065	105 390
CHARGES D'EXPLOITATION			25 588 690	13 681 130
RESULTAT D'EXPLOITATION			-11 595 590	-8 854 210
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			104 808 628	23 214 978
Produits financiers de participations			102 127 928	22 483 485
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 680 700	731 493
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			34 689 863	37 158 629
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			34 689 863	37 158 629
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			70 118 765	-13 943 651
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			58 523 175	-22 797 861
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			9 950	210 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				210 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			9 950	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-9 950	-210 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			454 012	513 599
Impôts sur les bénéfices			-15 080 399	-13 867 857
TOTAL DES PRODUITS			118 801 728	28 041 897
TOTAL DES CHARGES			45 662 117	37 695 500
BENEFICE OU PERTE			73 139 611	-9 653 603

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5.1 . LIGNE DE CRÉDIT RENOUVELABLE DE 30 MILLIONS D'EUROS (RCF)	13
1.1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ.....	7	5.2 . PROVISIONS RÈGLEMENTÉES	13
1.2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5.3 . RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS	13
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8	5.3.1. <i>Avantages à court terme</i>	<i>13</i>
2.1 . ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT DU GROUPE DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DU FONDS DE CONTINUATION.....	8	5.3.2. <i>Avantages à long terme.....</i>	<i>13</i>
2.2 . VENTES D'ACTIONS À LA SOCIÉTÉ MARELLE PARTNER	8	5.4 . INTÉGRATION FISCALE	14
2.3 . PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES À L'ÉQUIPE DIRIGEANTE DU GROUPE	8	6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	15
2.4 . REFINANCEMENT COMPLET DU GROUPE EN JUILLET 2024	8	6.1 . IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	15
2.5 . VERSEMENTS DE DIVIDENDES.....	9	6.1.1 <i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice.....</i>	<i>15</i>
3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9	6.1.2 <i>Tableau des amortissements</i>	<i>16</i>
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	10	6.1.3 <i>Provision pour dépréciation des immobilisations.....</i>	<i>16</i>
4.1. IMMOBILISATIONS.....	10	6.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	16
4.1.1. <i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>10</i>	6.3. ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	17
4.1.2. <i>Immobilisations corporelles</i>	<i>10</i>	6.4. CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	17
4.1.3. <i>Immobilisations financières.....</i>	<i>11</i>	6.5. PRODUITS À RECEVOIR	18
4.2. EVALUATION DES STOCKS	11	6.6. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE.....	18
4.3. CRÉANCES	11	6.7. CHARGES À REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	18
4.4. FRAIS D'ÉMISSIONS D'EMPRUNT	11	7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	19
4.5. PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS ..	11	7.1. CAPITALS PROPRES	19
4.6. PROVISIONS RÈGLEMENTÉES	11	7.1.1. <i>Composition du capital social</i>	<i>19</i>
4.7. PROVISIONS POUR RISQUES.....	11	7.1.2. <i>Affectation des résultats de l'exercice 2023.....</i>	<i>19</i>
4.8. INDEMNITÉ DÉPART À LA RETRAITE.....	12	7.2 ETAT DES PROVISIONS	19
4.9. DÉROGATIONS AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	12	7.2.3 <i>Provisions pour risques.....</i>	<i>19</i>
4.9.1. <i>Changement de méthode d'évaluation</i>	<i>12</i>	7.2.4 <i>Provisions pour charges.....</i>	<i>20</i>
4.9.2. <i>Changements de méthode de présentation</i>	<i>12</i>	7.2.5 <i>Provision amortissements dérogatoires</i>	<i>20</i>
4.9.3. <i>Opérations à long terme.....</i>	<i>12</i>	7.3 ETATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES.....	21
5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	13	7.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	21
		7.5 CHARGES À PAYER	22
		8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	23
		8.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23

8.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	23	9.2 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE	27
8.3 RÉSULTAT FINANCIER.....	24	9.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....	27
8.4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	25	9.4 LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU PÉRIMÈTRE	28
8.5 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	25	9.5 ENGAGEMENTS ENVERS LES ENTREPRISES LIÉES..	29
<i>8.5.1 Ventilation de l'impôt sur les</i>		9.6 ENGAGEMENTS FINANCIERS	29
<i>bénéfices lié à l'activité</i>	25	<i>9.6.1 Engagements donnés.....</i>	29
<i>8.5.2 Incidence sur le résultat de</i>		<i>9.6.2 Engagements reçus.....</i>	29
<i>l'application des dispositions fiscales</i>	26	9.7. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	29
9. INFORMATIONS DIVERSES	27	<i>9.7.1 Engagement en matière d'indemnité</i>	
9.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIÉ ET		<i>de départ à la retraite.....</i>	29
INTÉRIMAIRE	27	<i>9.7.2 Participation des salariés.....</i>	29

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La société AFFLELOU a une activité de holding. C'est une société de droit français, société par actions simplifiée, contrôlée par NALA AFFLELOU BIDCO LIMITED. Elle est la tête du groupe « AFFLELOU ».

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/08/2023 au 31/07/2024 soit une durée de 12 mois.

Les principaux chiffres clés sont :

- Chiffres d'affaires : 4 452 478 €
- Total du bilan : 1 038 625 790 €
- Résultat net comptable : 73 139 611 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société SAS AFFLELOU qui ont été établis et arrêtés par le président.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. Evolution de l'actionnariat du Groupe dans le cadre de la création du fonds de continuation

Au cours de l'exercice, Lion Capital, l'actionnaire de contrôle du Groupe, a mis en place un fonds de continuation ayant repris la participation dans AFFLELOU tout en permettant la sortie de la Caisse de la Province du Québec qui détenait de façon indirecte environ 30% du capital du Groupe. Dans le cadre de cette opération, les actions du Groupe AFFLELOU ont été transférées à un nouveau fonds, NALA, dont le fonds d'investissement Lion Capital reste l'actionnaire de contrôle et qui accueille en son sein de nouveaux actionnaires. La transaction a été finalisée en novembre 2023 et n'a pas eu d'effet sur la structure financière du Groupe. Lion Capital continuera donc à contrôler le Groupe AFFLELOU, à travers des holdings détenant à ce jour 71,25% du capital d'AFFLELOU, tandis que la famille de M. Alain Afflelou continuera de détenir 28,53% et Marelle Partner 0,22% du capital d'AFFLELOU.

2.2. Ventes d'actions à la société Marelle Partner

En novembre 2023, LSL2 et la holding AA-OC ont vendu 555,968 actions ADP 1 à Marelle Partner, société dont le Président est également président du conseil d'administration d'AFFLELOU. Ces transactions entre associés n'ont eu aucun impact sur les capitaux propres du groupe.

2.3. Plan d'attribution d'actions gratuites à l'équipe dirigeante du groupe

Dans le cadre du transfert au fonds de continuation de la participation dans le Groupe, les actionnaires existants ont proposé à l'équipe dirigeante la mise en place d'un plan d'attributions gratuites d'actions. Ainsi, lors de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2023, les actionnaires ont autorisé le Président de la Société à attribuer gratuitement des actions AGADP1.

2.4. Refinancement complet du Groupe en juillet 2024

Le Groupe a procédé courant juillet 2024 au refinancement complet de la dette existante qui était composée de deux tranches de 460m€ et 75m€, ainsi qu'une ligne de crédit renouvelable de 30m€ (non tirée). Le refinancement a été assuré par une émission obligataire à haut rendement High Yield pour un montant total de 560m€ au taux fixe de 6% l'an, en une seule tranche dite senior secured, avec une maturité à 5 ans.

La dette préexistante a été remboursée à hauteur de 362 704 milliers d'euros (dont 287 704 milliers d'euros au titre de la tranche de 460 millions d'euros et l'intégralité de la tranche de 75 millions d'euros) sur l'exercice. La dette résiduelle de 172 296 milliers figure au bilan en part court terme des dettes financière et fera l'objet d'un décaissement en mai 2025 pour un montant total de 179 619 milliers d'euros, correspondant à la valeur nominale de l'emprunt résiduel et aux intérêts restants à courir sur la durée de cette dette jusqu'en mai 2025 (soit 7 322 milliers d'euros).

Par ailleurs, le Groupe a mis en œuvre la clause de satisfaction & discharge, reposant sur la constitution par l'émetteur d'une provision auprès de l'agent des obligataires, des sommes nécessaires à couvrir le remboursement final au 19 mai 2025 (date à laquelle ce remboursera n'emportera pas de pénalité de remboursement anticipé). Les dites sommes constituées auprès de l'agent des obligataires couvrent le capital et les intérêts à venir sur les prochaines échéances de

SAS AFFLELOU

paiement jusqu'au 19 mai 2025. Ainsi, le Groupe a constitué une réserve auprès de l'agent des obligations, composée de :

- 173 906 milliers d'euros, lesquels ont été affectés à l'acquisition de bons du trésor italien pour un nominal de 175 958 milliers d'euros (soit une valeur d'acquisition de 98.83%).
- 3 661 milliers sur un compte tenu par l'agent des obligations US Bank auprès de l'émetteur comptabilisés en trésorerie et équivalent de trésorerie.

2.5. Versements de dividendes

Les actionnaires ont également décidé de distribuer un dividende de 5 150 milliers d'euros en décembre 2023, à déduire du solde des bénéfices non distribués.

Par ailleurs, l'opération de refinancement de juillet 2024 s'est accompagnée d'une distribution additionnelle de dividendes de 91 000 milliers d'euros.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis le 1er août 2024, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine de la société.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2024 sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du Plan Comptable Général 2014 conformément au règlement ANC 2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent logiciels acquis par la société. Ces éléments sont amortis sur une durée de 3 ans.

4.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 4 ans
- Mobilier : 5 ans

4.1.3. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

La société déterminera la valeur réelle des titres selon le montant de l'actif net à la clôture de l'exercice, le niveau de rentabilité et la valeur d'utilité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeurs mobilières de placements :

Non applicable

4.2. Evaluation des stocks

Non applicable.

4.3. Créances

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.4. Frais d'émissions d'emprunt

La société a choisi d'étaler les frais d'émission d'emprunt. Ils sont comptabilisés en charges à répartir et étalés sur la durée de l'emprunt. Lorsque l'emprunt est remboursé par anticipation, les frais liés sont alors passés en charges pour leur valeur résiduelle.

4.5. Prime de remboursement des obligations

Non applicable.

4.6. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

4.7. Provisions pour risques

Les provisions pour litiges et les autres provisions pour charges figurant au bilan ont été estimées en fonction de l'hypothèse la plus probable de la sortie de ressources pour la société.

4.8. Indemnité départ à la retraite

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé à l'employé quand ce dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives et/ou d'entreprise. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standards de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (Arcco et Agirc).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini), sont inscrits en engagements hors bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque la société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Les hypothèses de calcul retenues par l'organisme collecteur sont les suivantes :

- Table de mortalité : TF-TH 14/16
- Droits régissant les IFC : issus de la CCN Optique - Lunetterie de détail
- Age de départ à la retraite :
 - 65 ans pour la catégorie Cadres,
 - 64 ans pour la catégorie Agents de maîtrise
 - 64 ans pour la catégorie Ouvriers / Employés
- Mode de départ en retraite : Départ volontaire
- Taux de charges sociales patronales : taxation de 47.5 %
- Taux d'évolution des salaires : 2.8 % l'an
- Taux de turn-over : 2.9 %
- Taux d'actualisation : 3.6 % l'an

4.9. Dérogations aux principes généraux

4.9.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.9.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4.9.3. Opérations à long terme

Non applicables.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1. Ligne de crédit renouvelable de 30 millions d'euros (RCF)

Cette nouvelle émission a été assortie de la mise en place d'une ligne de crédit RCF de 30 millions d'euros. Il s'agit d'une ligne de précaution pour les besoins courants du Groupe, avec une durée de 54 mois à compter de juillet 2024. Le taux d'intérêt applicable est un taux variable Euribor + marge, dont la marge est calculée selon un ratio de levier. Une commission de non-utilisation est applicable en proportion de la marge par tirages. Au titre des sûretés, les titres des sociétés AFFLELOU et 3ABOD ont été nantis, ainsi que les titres des filiales potentiellement emprunteuses (3ABOD, AAFR, LOA, 3ABOE, AAE et AAO) et les principaux comptes bancaires. Le remboursement anticipé de cette ligne de crédit n'engendre pas de pénalités.

5.2. Provisions règlementées

Ce poste d'un montant de 7.063 milliers d'euros, correspond aux amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres de 3ABOD chez LION SENECA FRANCE 2. Lors de la fusion, ils ont été constitués par imputation sur le report à nouveau conformément à la réglementation comptable en vigueur.

5.3. Rémunérations des dirigeants

5.3.1. Avantages à court terme

La rémunération des différents mandataires sociaux du Conseil d'Administration, incluant les contrats de travail, les conventions de mandat social, les fonctions de dirigeant, versée et comptabilisée par le Groupe s'est élevée à 1 502 milliers d'euros en 2024 et 1 818 milliers d'euros en 2023. Le montant de ces rémunérations comprend également les indemnités de départ, de résiliation ou de révocation.

5.3.2. Avantages à long terme

Outre les avantages liés au régime de retraite à prestations définies, décrit en 6.2.14, la Société a souscrit une police d'assurance de type GSC ("garantie sociale des dirigeants et chefs d'entreprise") au profit du Président pour une période d'indemnisation de dix-huit (18) mois et comprenant une couverture de 70% de sa rémunération nette (la "GSC"). Les cotisations à la GSC constituent un avantage en nature soumis aux cotisations de sécurité sociale et à l'impôt sur le revenu.

Il est prévu par ailleurs qu'en cas de résiliation du mandat du Président par le Conseil d'administration ou les actionnaires de la Société au cours des 12 premiers mois de son mandat social, le Président aura droit à 70 % de sa rémunération fixe mensuelle, versée mensuellement par la Société pendant une période de 18 mois, à condition que ledit Président soit inscrit comme chômeur auprès de Pôle Emploi.

Si la résiliation du mandat du Président par le Conseil d'administration ou les actionnaires de la Société intervient entre le 13ème et le 18ème mois de son mandat social, le Président a droit, à partir du 13ème mois suivant la date de résiliation, de percevoir 70% de sa rémunération fixe mensuelle, versée mensuellement par la Société pendant une période de 6 mois, à condition que ledit Président soit inscrit au chômage auprès de Pôle Emploi.

5.4. Intégration fiscale

Pour l'exercice clos au 31 juillet 2024, le périmètre d'intégration fiscale se compose des sociétés suivantes :

- Afflelou
- 3AB Optique Développement (3ABOD)
- Alain Afflelou Franchiseur (AAFR)
- 3AB Optique Expansion (3ABOE)
- L'Opticien Afflelou (LOA)
- Optical Finance (OF)
- Lion Seneca France Audio (LSFA)
- A PLUS (APLUS)
- Eric AFFLELOU (EA)

Impôts sur les sociétés et convention d'intégration fiscale :

Au 31 juillet 2024, la société a calculé l'impôt sur les sociétés selon la convention d'intégration fiscale qui prévoit que ses filiales constatent leur impôt comme si elles étaient imposées seules. La société conserve ainsi les économies générées par les déficits de ses filiales.

Le montant global du produit d'impôt sur les bénéfices provenant des filiales est de 19.153.770 €.

Le résultat d'ensemble bénéficiaire de l'exercice du groupe d'intégration fiscale s'élève à 16.022.414 € après imputation des déficits pour 17.022.415 €.

La charge d'impôts de l'intégration fiscale s'élève à 4.098.546 €.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/07/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	132 964				132 964
Total 1 Incorporelles	132 964				132 964
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	84 196				84 196
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	84 196				84 196
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Acomptes					
TOTAL	217 159				217 159

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

6.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/07/2024
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	132 964			132 964
Total 1	132 964			132 964
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	69 794	6 922		76 716
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	69 794	6 922		76 716
TOTAL	202 757	6 922		209 679

6.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [7.2. Etat des provisions](#).

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/07/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/07/2024	Provision	Valeur Nette au 31/07/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	822 805 288	218 476 958	402 011 534	639 270 712		639 270 712
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	24 119 482	32 950	541 563	23 610 869		23 610 869
TOTAL	846 924 770	218 509 908	402 553 097	662 881 581		459 405 350

6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 412 814 120 € en valeur brute au 31/07/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	227 087 100	4 600	227 082 500
Créances rattachées à des participations	203 476 231		203 476 231
Prêts	4 600	4 600	
Autres immobilisations financières	23 606 269		23 606 269
ACTIF CIRCULANT :	185 727 020	185 727 020	
Clients	1 489 805	1 489 805	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	1 040	1 040	
Organismes sociaux	2 724	2 724	
Etat : impôts et taxes diverses	1 967 156	1 967 156	
Groupe et associés	182 035 434	182 035 434	
Débiteurs divers	145 493	145 493	
Charges constatées d'avance	85 369	85 369	
TOTAL	412 814 120	185 731 620	227 082 500
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	32 950		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	541 563		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

6.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Créances clients et comptes rattachés	1 489 805		1 489 805	1 820 248
Autres créances	184 151 847		184 151 847	117 420 918
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	185 641 651		185 641 651	119 241 166

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 7.2.](#)

6.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Intérêts courus à recevoir	200 000	0
Factures à établir clients divers	0	0
Facture à établir fournisseurs centrale	0	0
Avoirs à recevoir divers	48 000	0
Avoirs à recevoir Groupe	0	0
Produits à recevoir divers	97 493	292 811
TOTAL	345 493	292 811

6.6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 85 369 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Charges d'exploitation	85 369	162 242
Charges financières		69 963
Charges exceptionnelles		
TOTAL	85 369	232 205

6.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Frais d'emprunts	10 587 454	6 384 492
TOTAL	10 587 454	6 384 492

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Capitaux propres

7.1.1. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominal
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursement ou annulation sur l'exercice	
Actions ordinaires	249 731 113			0,53
Actions préférentielles catégorie F	1 000 000			0,53
Actions préférentielles catégorie 1	551 968			0,53
TOTAL	251 283 081	0	0	

7.1.2. Affectation des résultats de l'exercice 2023

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de -9 653 603 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, le résultat a été affecté en totalité en compte de report à nouveau. Ce dernier présente après affectation un solde de 16 769 677 €.

Les associés décident de procéder à la distribution à titre de dividende de la somme de 5 150 000 € à prélever en totalité sur le solde du report à nouveau tel qu'il ressort après affectation de la perte de l'exercice écoulé.

Le solde du poste de « report à nouveau » s'élève donc à 1 966 074 €.

7.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

7.2.3 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Provisions pour litige prud'homal	112 000		45 251	66 749
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	112 000	0	45 251	66 749

7.2.4 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	24 476	35 125	14 526	45 075
TOTAL	24 476	35 125	14 526	45 075

7.2.5 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Amortissements dérogatoires	7 062 937			7 062 937
TOTAL	7 062 937	0	0	7 062 937

7.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	734 206 842	173 740 175	560 466 667	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 647 705	5 647 705		
Personnel et comptes rattachés	1 799 470	1 799 470		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 085 592	1 085 592		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	229 619	229 619		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	71 297	71 297		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	743 040 525	182 573 858	560 466 667	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	588 746 062			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	395 126 839			

7.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Fournisseurs Groupe	513 967	363 978
Fournisseurs France	758 754	476 293
Fournisseurs Etrangers	554 808	899
Fournisseurs factures non parvenues	3 820 176	981 022
Total	5 647 705	1 822 192

7.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 820 176	981 022
Dettes fiscales et sociales	2 534 691	3 172 055
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	466 667	5 587 619
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		170
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	6 821 534	9 740 866

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2024 CEE + Export	Total	Exercice 2023 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	3 817 022	635 456	4 452 478	4 658 036
Chiffre d'affaires	3 817 022	635 456	4 452 478	4 658 036
%	85,73 %	14,27 %	100,00 %	

8.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	5 000	
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges (1)	9 535 622	168 884
TOTAL	9 540 622	168 884

(1) Ce poste se compose essentiellement des frais de refinancement Théia inscrits à l'actif.

8.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 70 118 765 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	104 808 628	23 214 978
Produits financiers de participations	102 127 928	22 483 485
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 680 700	731 493
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	34 689 863	37 158 629
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 689 863	37 158 629
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	70 118 765	-13 943 651

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	76 000 000
- Intérêts prêts groupe	26 127 928
TOTAL	102 127 928

Sociétés concernées	Dividendes reçus
3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT	102 103 978
LION SENECA LUX 2	23 949

8.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -9 950 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 950	210 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		210 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 950	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 950	-210 000

8.5 Impôt sur les bénéfices

La société AFFLELOU est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société AFFLELOU .

8.5.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Résultat comptable avant impôt	Réintégrations et déductions	Report déficitaire à imputer IS	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Dû par l'intégration fiscale	Résultat net après impôt
TOTAL	58 059 213	-70 450 624		-12 391 412	0	-15 080 399	73 139 611

Exercice 2024		
Résultat comptable de l'exercice		73 139 611
1. Réintégrations fiscales		9 540 432
2. Déductions fiscales		-95 071 455
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		-12 391 412
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		-12 391 412

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.5.2 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	Exercice 2024
Résultat de l'exercice	73 139 611
- Impôt sur le bénéfice	-15 055 224
- Crédits d'impôts	
• Crédit d'impôt en faveur de la recherche	-25 175
• Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
• Crédit d'impôt famille	
• Réduction d'impôt en faveur du mécénat	
• Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
• Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
• Autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	58 059 212
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	
Résultat hors dispositions fiscales	58 059 212

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	36,42
Agents de maîtrise	8,32
Employés	7,02
Apprentis	0,92
Stagiaires	
Mandataire	1,00
TOTAL	53,68

9.2 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS AFFLELOU 1B Place de la defense 92400 COURBEVOIE - FRANCE.

9.3 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	% de détention	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
<u>Filiales (plus de 50%)</u>				
3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT	100%	279 930 394	330 144 541	27 496 240

9.4 Liste des sociétés membres du périmètre

Dénomination	% de détention	Siège social	Pays	Méthode de consolidation
AFFLELOU	100%	Paris	France	Société mère
3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT	100%	Paris	France	IG
ALAIN AFFLELOU FRANCHISEUR	100%	Paris	France	IG
ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL	100%	Luxembourg	France	IG
ALAIN AFFLELOU Belgique	100%	Bruxelles	Belgique	IG
ALAIN AFFLELOU ESPANA	100%	Madrid	Espagne	IG
ALAIN AFFLELOU AUDIOLOGO	100%	Madrid	Espagne	IG
ALAIN AFFLELOU Portugal	100%	Lisbonne	Portugal	IG
3AB OPTIQUE EXPANSION	100%	Paris	France	IG
OPTICAL FINANCE	100%	Paris	France	IG
AA ASIA LIMITED	100%	Paris	France	IG
OPTICAL FINANCE BELGIQUE	100%	Paris	France	IG
LION SENECA France AUDIO	100%	Paris	France	IG
F2L	100%	Paris	France	IG
ALAIN AFFLELOU OPTICO	100%	Paris	France	IG
A PLUS	100%	Paris	France	IG
ERIC AFFLELOU	100%	Paris	France	IG
AA LATAM	100%	Paris	France	IG

9.5 Engagements envers les entreprises liées

Partie liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations
LION CAPITAL LLP	Actionnaires	-1 305 379	
LION SENECA LUX 2	Actionnaires	23 950	

9.6 Engagements financiers

9.6.1 Engagements donnés

Nantissements

Dans le cadre du refinancement la dette, le Groupe a donné les engagements suivants :

- Dette garantie par 3ABOD, Alain Afflelou Franchiseur, LOA, LSFA, AAI et 3ABOE ;
- Nantissement des titres des sociétés 3ABOD, AAFR, LOA, LSFA, 3ABOE, AAI, ainsi que des principaux comptes bancaires des filiales ;
- Nantissement des comptes courants d'associés avec les filiales susmentionnées.

9.6.2 Engagements reçus

Aucun engagement reçus au titre de l'exercice.

9.7. Engagements sur le personnel

9.7.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 418.501 euros.

9.7.2 Participation des salariés

Un nouvel accord de participation Groupe a été conclu en décembre 2020. Les sommes constituant la réserve de participation sont distribuées aux salariés qui les placent sur les fonds communs de placement proposé par la banque Natixis.

Le montant de la participation au titre de l'exercice clos au 31 juillet 2024 s'élève à 484.373 €.

AFFLELOU
Société par actions simplifiée au capital de 134.185.165,26 euros
Siège social : Tour Trinity – 1 bis, Esplanade de la Défense – 92400 Courbevoie
751 095 712 RCS Nanterre

**EXTRAIT DE L'ACTE UNANIME DES ASSOCIES SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 9 DECEMBRE 2024**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024
TROISIEME DECISION DES ASSOCIES**

[...]

TROISIÈME DÉCISION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2024

Les associés, après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de son exercice clos le 31 juillet 2024 et (ii) du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes clos le 31 juillet 2024, constatant que le résultat comptable de l'exercice fait ressortir un bénéfice de **73.139.611** euros, décident de l'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice	73.139.611 €
A la réserve légale 5% du bénéfice (arrondi).....	3.657.000 €
Sur le solde	69.482.611 €
A titre de dividende aux actions de catégorie ADP F	1.000.000 €
Le solde en totalité au Report à Nouveau.....	68.482.611 €

Les associés prennent acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par action en Euros	Autres revenus distribués en Euros	
2022/2023	0,0205		
2021/2022	/		
2020/2021	/		

Les associés prennent acte par ailleurs, en tant que de besoin, qu'il a été décidé et mis en paiement, au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024, une distribution exceptionnelle en numéraire de prime d'émission au profit des titulaires d'actions ordinaires et d'actions de préférence de catégorie F de la Société d'un montant total de 91.000.000 euros, conformément aux décisions unanimes des associés en date du 25 juillet 2024.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

[...]

Certifié conforme par
Le Président
Monsieur Anthony Afflelou

Signé par :

F36EEE5C31644C4...

AFFLELOU

Société par actions simplifiée

Tour Trinity – 1bis, Esplanade de la Défense

92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2024

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First

TSA 14444

92037 Paris-La Défense cedex

S.A.S. à capital variable

438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie

régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 R.C.S. Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
compagnie régionale de Versailles et du Centre

AFFLELOU

Société par actions simplifiée

Tour Trinity – 1bis, Esplanade de la Défense

92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2024

Aux Associés de la société AFFLELOU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFFLELOU relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} août 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels « Participations et autres titres immobilisés » expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations qui ont par nature un caractère incertain, et dont la réalisation est susceptible de différer parfois des données prévisionnelles utilisées, et à revoir les calculs effectués par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

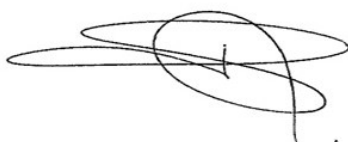
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 novembre 2024

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Deloitte & Associés

A stylized, abstract signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Sébastien HUET

Benoît Pimont

Benoît PIMONT

I. BILAN AU 31/07/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	132 964	132 964		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	84 196	76 716	7 480	14 402
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	435 794 481		435 794 481	435 794 481
Créances rattachées à des participations	203 476 231		203 476 231	387 010 807
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 600		4 600	513 213
Autres immobilisations financières	23 606 269		23 606 269	23 606 269
ACTIF IMMOBILISE	663 098 740	209 679	662 889 061	846 939 172
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	133 851		133 851	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 489 805		1 489 805	1 820 248
Autres créances	184 151 847		184 151 847	117 420 918
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	177 610 643		177 610 643	
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 677 761		1 677 761	448 164
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	85 369		85 369	232 205
ACTIF CIRCULANT	365 149 275		365 149 275	119 921 534
Frais d'émission d'emprunts à étaler	10 587 454		10 587 454	6 384 492
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 038 835 469	209 679	1 038 625 790	973 245 199

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 134 185 165)	134 185 165	134 185 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 234 654	169 234 654
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	885 000	885 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	1 966 074	16 769 677
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	73 139 611	-9 653 603
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 062 937	7 062 937
CAPITAUX PROPRES	295 473 441	318 483 830
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	111 824	136 476
Provisions pour charges		
PROVISIONS	111 824	136 476
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		1
Autres emprunts obligataires	734 206 842	540 587 619
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 647 705	1 822 192
Dettes fiscales et sociales	3 185 978	3 738 958
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		108 476 124
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	743 040 525	654 624 894
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 038 625 790	973 245 199

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/07/2024

Rubriques	France	Exercice 2024 Exportation	Total	Exercice 2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 817 022	635 456	4 452 478	4 658 036
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 817 022	635 456	4 452 478	4 658 036
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 000	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			9 513 014	106 081
Autres produits			22 608	62 803
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 993 100	4 826 920
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 358 442	4 720 980
Impôts, taxes et versements assimilés			204 134	196 851
Salaires et traitements			3 822 563	4 461 382
Charges sociales			1 828 114	1 870 269
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 257 198	2 204 308
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			25 175	121 950
Autres charges			93 065	105 390
CHARGES D'EXPLOITATION			25 588 690	13 681 130
RESULTAT D'EXPLOITATION			-11 595 590	-8 854 210
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			104 808 628	23 214 978
Produits financiers de participations			102 127 928	22 483 485
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 680 700	731 493
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			34 689 863	37 158 629
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			34 689 863	37 158 629
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			70 118 765	-13 943 651
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			58 523 175	-22 797 861
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			9 950	210 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				210 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			9 950	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-9 950	-210 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			454 012	513 599
Impôts sur les bénéfices			-15 080 399	-13 867 857
TOTAL DES PRODUITS			118 801 728	28 041 897
TOTAL DES CHARGES			45 662 117	37 695 500
BENEFICE OU PERTE			73 139 611	-9 653 603

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5.1 . LIGNE DE CRÉDIT RENOUVELABLE DE 30 MILLIONS D'EUROS (RCF)	13
1.1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ.....	7	5.2 . PROVISIONS RÈGLEMENTÉES	13
1.2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5.3 . RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS	13
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8	5.3.1. <i>Avantages à court terme</i>	<i>13</i>
2.1 . ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT DU GROUPE DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DU FONDS DE CONTINUATION.....	8	5.3.2. <i>Avantages à long terme.....</i>	<i>13</i>
2.2 . VENTES D'ACTIONS À LA SOCIÉTÉ MARELLE PARTNER	8	5.4 . INTÉGRATION FISCALE	14
2.3 . PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES À L'ÉQUIPE DIRIGEANTE DU GROUPE	8	6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	15
2.4 . REFINANCEMENT COMPLET DU GROUPE EN JUILLET 2024	8	6.1 . IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	15
2.5 . VERSEMENTS DE DIVIDENDES.....	9	6.1.1 <i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice.....</i>	<i>15</i>
3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9	6.1.2 <i>Tableau des amortissements</i>	<i>16</i>
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	10	6.1.3 <i>Provision pour dépréciation des immobilisations.....</i>	<i>16</i>
4.1. IMMOBILISATIONS.....	10	6.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	16
4.1.1. <i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>10</i>	6.3. ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	17
4.1.2. <i>Immobilisations corporelles</i>	<i>10</i>	6.4. CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	17
4.1.3. <i>Immobilisations financières.....</i>	<i>11</i>	6.5. PRODUITS À RECEVOIR	18
4.2. EVALUATION DES STOCKS	11	6.6. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE.....	18
4.3. CRÉANCES	11	6.7. CHARGES À REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	18
4.4. FRAIS D'ÉMISSIONS D'EMPRUNT	11	7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	19
4.5. PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS ..	11	7.1. CAPITAUX PROPRES	19
4.6. PROVISIONS RÈGLEMENTÉES	11	7.1.1. <i>Composition du capital social</i>	<i>19</i>
4.7. PROVISIONS POUR RISQUES.....	11	7.1.2. <i>Affectation des résultats de l'exercice 2023.....</i>	<i>19</i>
4.8. INDEMNITÉ DÉPART À LA RETRAITE.....	12	7.2 ETAT DES PROVISIONS	19
4.9. DÉROGATIONS AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	12	7.2.3 <i>Provisions pour risques.....</i>	<i>19</i>
4.9.1. <i>Changement de méthode d'évaluation</i>	<i>12</i>	7.2.4 <i>Provisions pour charges.....</i>	<i>20</i>
4.9.2. <i>Changements de méthode de présentation</i>	<i>12</i>	7.2.5 <i>Provision amortissements dérogatoires</i>	<i>20</i>
4.9.3. <i>Opérations à long terme.....</i>	<i>12</i>	7.3 ETATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES.....	21
5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	13	7.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	21
		7.5 CHARGES À PAYER	22
		8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	23
		8.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23

8.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	23	9.2 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE	27
8.3 RÉSULTAT FINANCIER.....	24	9.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....	27
8.4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	25	9.4 LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU PÉRIMÈTRE	28
8.5 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	25	9.5 ENGAGEMENTS ENVERS LES ENTREPRISES LIÉES..	29
8.5.1 Ventilation de l'impôt sur les		9.6 ENGAGEMENTS FINANCIERS	29
bénéfices lié à l'activité.....	25	9.6.1 Engagements donnés.....	29
8.5.2 Incidence sur le résultat de		9.6.2 Engagements reçus.....	29
l'application des dispositions fiscales	26	9.7. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	29
9. INFORMATIONS DIVERSES	27	9.7.1 Engagement en matière d'indemnité	
9.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIÉ ET		de départ à la retraite.....	29
INTÉRIMAIRE	27	9.7.2 Participation des salariés.....	29

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La société AFFLELOU a une activité de holding. C'est une société de droit français, société par actions simplifiée, contrôlée par NALA AFFLELOU BIDCO LIMITED. Elle est la tête du groupe « AFFLELOU ».

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/08/2023 au 31/07/2024 soit une durée de 12 mois.

Les principaux chiffres clés sont :

- Chiffres d'affaires : 4 452 478 €
- Total du bilan : 1 038 625 790 €
- Résultat net comptable : 73 139 611 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société SAS AFFLELOU qui ont été établis et arrêtés par le président.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. Evolution de l'actionnariat du Groupe dans le cadre de la création du fonds de continuation

Au cours de l'exercice, Lion Capital, l'actionnaire de contrôle du Groupe, a mis en place un fonds de continuation ayant repris la participation dans AFFLELOU tout en permettant la sortie de la Caisse de la Province du Québec qui détenait de façon indirecte environ 30% du capital du Groupe. Dans le cadre de cette opération, les actions du Groupe AFFLELOU ont été transférées à un nouveau fonds, NALA, dont le fonds d'investissement Lion Capital reste l'actionnaire de contrôle et qui accueille en son sein de nouveaux actionnaires. La transaction a été finalisée en novembre 2023 et n'a pas eu d'effet sur la structure financière du Groupe. Lion Capital continuera donc à contrôler le Groupe AFFLELOU, à travers des holdings détenant à ce jour 71,25% du capital d'AFFLELOU, tandis que la famille de M. Alain Afflelou continuera de détenir 28,53% et Marelle Partner 0,22% du capital d'AFFLELOU.

2.2. Ventes d'actions à la société Marelle Partner

En novembre 2023, LSL2 et la holding AA-OC ont vendu 555,968 actions ADP 1 à Marelle Partner, société dont le Président est également président du conseil d'administration d'AFFLELOU. Ces transactions entre associés n'ont eu aucun impact sur les capitaux propres du groupe.

2.3. Plan d'attribution d'actions gratuites à l'équipe dirigeante du groupe

Dans le cadre du transfert au fonds de continuation de la participation dans le Groupe, les actionnaires existants ont proposé à l'équipe dirigeante la mise en place d'un plan d'attributions gratuites d'actions. Ainsi, lors de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2023, les actionnaires ont autorisé le Président de la Société à attribuer gratuitement des actions AGADP1.

2.4. Refinancement complet du Groupe en juillet 2024

Le Groupe a procédé courant juillet 2024 au refinancement complet de la dette existante qui était composée de deux tranches de 460m€ et 75m€, ainsi qu'une ligne de crédit renouvelable de 30m€ (non tirée). Le refinancement a été assuré par une émission obligataire à haut rendement High Yield pour un montant total de 560m€ au taux fixe de 6% l'an, en une seule tranche dite senior secured, avec une maturité à 5 ans.

La dette préexistante a été remboursée à hauteur de 362 704 milliers d'euros (dont 287 704 milliers d'euros au titre de la tranche de 460 millions d'euros et l'intégralité de la tranche de 75 millions d'euros) sur l'exercice. La dette résiduelle de 172 296 milliers figure au bilan en part court terme des dettes financière et fera l'objet d'un décaissement en mai 2025 pour un montant total de 179 619 milliers d'euros, correspondant à la valeur nominale de l'emprunt résiduel et aux intérêts restants à courir sur la durée de cette dette jusqu'en mai 2025 (soit 7 322 milliers d'euros).

Par ailleurs, le Groupe a mis en œuvre la clause de satisfaction & discharge, reposant sur la constitution par l'émetteur d'une provision auprès de l'agent des obligataires, des sommes nécessaires à couvrir le remboursement final au 19 mai 2025 (date à laquelle ce remboursera n'emportera pas de pénalité de remboursement anticipé). Les dites sommes constituées auprès de l'agent des obligataires couvrent le capital et les intérêts à venir sur les prochaines échéances de

paiement jusqu'au 19 mai 2025. Ainsi, le Groupe a constitué une réserve auprès de l'agent des obligations, composée de :

- 173 906 milliers d'euros, lesquels ont été affectés à l'acquisition de bons du trésor italien pour un nominal de 175 958 milliers d'euros (soit une valeur d'acquisition de 98.83%).
- 3 661 milliers sur un compte tenu par l'agent des obligations US Bank auprès de l'émetteur comptabilisés en trésorerie et équivalent de trésorerie.

2.5. Versements de dividendes

Les actionnaires ont également décidé de distribuer un dividende de 5 150 milliers d'euros en décembre 2023, à déduire du solde des bénéfices non distribués.

Par ailleurs, l'opération de refinancement de juillet 2024 s'est accompagnée d'une distribution additionnelle de dividendes de 91 000 milliers d'euros.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis le 1er août 2024, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine de la société.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2024 sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du Plan Comptable Général 2014 conformément au règlement ANC 2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent logiciels acquis par la société. Ces éléments sont amortis sur une durée de 3 ans.

4.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 4 ans
- Mobilier : 5 ans

4.1.3. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

La société déterminera la valeur réelle des titres selon le montant de l'actif net à la clôture de l'exercice, le niveau de rentabilité et la valeur d'utilité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeurs mobilières de placements :

Non applicable

4.2. Evaluation des stocks

Non applicable.

4.3. Créances

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.4. Frais d'émissions d'emprunt

La société a choisi d'étaler les frais d'émission d'emprunt. Ils sont comptabilisés en charges à répartir et étalés sur la durée de l'emprunt. Lorsque l'emprunt est remboursé par anticipation, les frais liés sont alors passés en charges pour leur valeur résiduelle.

4.5. Prime de remboursement des obligations

Non applicable.

4.6. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

4.7. Provisions pour risques

Les provisions pour litiges et les autres provisions pour charges figurant au bilan ont été estimées en fonction de l'hypothèse la plus probable de la sortie de ressources pour la société.

4.8. Indemnité départ à la retraite

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé à l'employé quand ce dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives et/ou d'entreprise. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standards de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (Arcco et Agirc).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini), sont inscrits en engagements hors bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque la société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Les hypothèses de calcul retenues par l'organisme collecteur sont les suivantes :

- Table de mortalité : TF-TH 14/16
- Droits régissant les IFC : issus de la CCN Optique - Lunetterie de détail
- Age de départ à la retraite :
 - 65 ans pour la catégorie Cadres,
 - 64 ans pour la catégorie Agents de maîtrise
 - 64 ans pour la catégorie Ouvriers / Employés
- Mode de départ en retraite : Départ volontaire
- Taux de charges sociales patronales : taxation de 47.5 %
- Taux d'évolution des salaires : 2.8 % l'an
- Taux de turn-over : 2.9 %
- Taux d'actualisation : 3.6 % l'an

4.9. Dérogations aux principes généraux

4.9.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.9.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4.9.3. Opérations à long terme

Non applicables.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1. Ligne de crédit renouvelable de 30 millions d'euros (RCF)

Cette nouvelle émission a été assortie de la mise en place d'une ligne de crédit RCF de 30 millions d'euros. Il s'agit d'une ligne de précaution pour les besoins courants du Groupe, avec une durée de 54 mois à compter de juillet 2024. Le taux d'intérêt applicable est un taux variable Euribor + marge, dont la marge est calculée selon un ratio de levier. Une commission de non-utilisation est applicable en proportion de la marge par tirages. Au titre des sûretés, les titres des sociétés AFFLELOU et 3ABOD ont été nantis, ainsi que les titres des filiales potentiellement emprunteuses (3ABOD, AAFR, LOA, 3ABOE, AAE et AAO) et les principaux comptes bancaires. Le remboursement anticipé de cette ligne de crédit n'engendre pas de pénalités.

5.2. Provisions règlementées

Ce poste d'un montant de 7.063 milliers d'euros, correspond aux amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres de 3ABOD chez LION SENECA FRANCE 2. Lors de la fusion, ils ont été constitués par imputation sur le report à nouveau conformément à la réglementation comptable en vigueur.

5.3. Rémunérations des dirigeants

5.3.1. Avantages à court terme

La rémunération des différents mandataires sociaux du Conseil d'Administration, incluant les contrats de travail, les conventions de mandat social, les fonctions de dirigeant, versée et comptabilisée par le Groupe s'est élevée à 1 502 milliers d'euros en 2024 et 1 818 milliers d'euros en 2023. Le montant de ces rémunérations comprend également les indemnités de départ, de résiliation ou de révocation.

5.3.2. Avantages à long terme

Outre les avantages liés au régime de retraite à prestations définies, décrit en 6.2.14, la Société a souscrit une police d'assurance de type GSC ("garantie sociale des dirigeants et chefs d'entreprise") au profit du Président pour une période d'indemnisation de dix-huit (18) mois et comprenant une couverture de 70% de sa rémunération nette (la "GSC"). Les cotisations à la GSC constituent un avantage en nature soumis aux cotisations de sécurité sociale et à l'impôt sur le revenu.

Il est prévu par ailleurs qu'en cas de résiliation du mandat du Président par le Conseil d'administration ou les actionnaires de la Société au cours des 12 premiers mois de son mandat social, le Président aura droit à 70 % de sa rémunération fixe mensuelle, versée mensuellement par la Société pendant une période de 18 mois, à condition que ledit Président soit inscrit comme chômeur auprès de Pôle Emploi.

Si la résiliation du mandat du Président par le Conseil d'administration ou les actionnaires de la Société intervient entre le 13ème et le 18ème mois de son mandat social, le Président a droit, à partir du 13ème mois suivant la date de résiliation, de percevoir 70% de sa rémunération fixe mensuelle, versée mensuellement par la Société pendant une période de 6 mois, à condition que ledit Président soit inscrit au chômage auprès de Pôle Emploi.

5.4. Intégration fiscale

Pour l'exercice clos au 31 juillet 2024, le périmètre d'intégration fiscale se compose des sociétés suivantes :

- Afflelou
- 3AB Optique Développement (3ABOD)
- Alain Afflelou Franchiseur (AAFR)
- 3AB Optique Expansion (3ABOE)
- L'Opticien Afflelou (LOA)
- Optical Finance (OF)
- Lion Seneca France Audio (LSFA)
- A PLUS (APLUS)
- Eric AFFLELOU (EA)

Impôts sur les sociétés et convention d'intégration fiscale :

Au 31 juillet 2024, la société a calculé l'impôt sur les sociétés selon la convention d'intégration fiscale qui prévoit que ses filiales constatent leur impôt comme si elles étaient imposées seules. La société conserve ainsi les économies générées par les déficits de ses filiales.

Le montant global du produit d'impôt sur les bénéfices provenant des filiales est de 19.153.770 €.

Le résultat d'ensemble bénéficiaire de l'exercice du groupe d'intégration fiscale s'élève à 16.022.414 € après imputation des déficits pour 17.022.415 €.

La charge d'impôts de l'intégration fiscale s'élève à 4.098.546 €.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/07/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	132 964				132 964
Total 1 Incorporelles	132 964				132 964
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	84 196				84 196
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	84 196				84 196
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Acomptes					
TOTAL	217 159				217 159

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

6.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/07/2024
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	132 964			132 964
Total 1	132 964			132 964
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	69 794	6 922		76 716
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	69 794	6 922		76 716
TOTAL	202 757	6 922		209 679

6.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [7.2. Etat des provisions.](#)

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/07/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/07/2024	Provision	Valeur Nette au 31/07/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	822 805 288	218 476 958	402 011 534	639 270 712		639 270 712
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	24 119 482	32 950	541 563	23 610 869		23 610 869
TOTAL	846 924 770	218 509 908	402 553 097	662 881 581		459 405 350

6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 412 814 120 € en valeur brute au 31/07/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	227 087 100	4 600	227 082 500
Créances rattachées à des participations	203 476 231		203 476 231
Prêts	4 600	4 600	
Autres immobilisations financières	23 606 269		23 606 269
ACTIF CIRCULANT :	185 727 020	185 727 020	
Clients	1 489 805	1 489 805	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	1 040	1 040	
Organismes sociaux	2 724	2 724	
Etat : impôts et taxes diverses	1 967 156	1 967 156	
Groupe et associés	182 035 434	182 035 434	
Débiteurs divers	145 493	145 493	
Charges constatées d'avance	85 369	85 369	
TOTAL	412 814 120	185 731 620	227 082 500
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	32 950		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	541 563		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

6.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Créances clients et comptes rattachés	1 489 805		1 489 805	1 820 248
Autres créances	184 151 847		184 151 847	117 420 918
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	185 641 651		185 641 651	119 241 166

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 7.2.](#)

6.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Intérêts courus à recevoir	200 000	0
Factures à établir clients divers	0	0
Facture à établir fournisseurs centrale	0	0
Avoirs à recevoir divers	48 000	0
Avoirs à recevoir Groupe	0	0
Produits à recevoir divers	97 493	292 811
TOTAL	345 493	292 811

6.6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 85 369 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Charges d'exploitation	85 369	162 242
Charges financières		69 963
Charges exceptionnelles		
TOTAL	85 369	232 205

6.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Frais d'emprunts	10 587 454	6 384 492
TOTAL	10 587 454	6 384 492

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Capitaux propres

7.1.1. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominal
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursement ou annulation sur l'exercice	
Actions ordinaires	249 731 113			0,53
Actions préférentielles catégorie F	1 000 000			0,53
Actions préférentielles catégorie 1	551 968			0,53
TOTAL	251 283 081	0	0	

7.1.2. Affectation des résultats de l'exercice 2023

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de -9 653 603 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, le résultat a été affecté en totalité en compte de report à nouveau. Ce dernier présente après affectation un solde de 16 769 677 €.

Les associés décident de procéder à la distribution à titre de dividende de la somme de 5 150 000 € à prélever en totalité sur le solde du report à nouveau tel qu'il ressort après affectation de la perte de l'exercice écoulé.

Le solde du poste de « report à nouveau » s'élève donc à 1 966 074 €.

7.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

7.2.3 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Provisions pour litige prud'homal	112 000		45 251	66 749
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	112 000	0	45 251	66 749

7.2.4 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	24 476	35 125	14 526	45 075
TOTAL	24 476	35 125	14 526	45 075

7.2.5 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Amortissements dérogatoires	7 062 937			7 062 937
TOTAL	7 062 937	0	0	7 062 937

7.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	734 206 842	173 740 175	560 466 667	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 647 705	5 647 705		
Personnel et comptes rattachés	1 799 470	1 799 470		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 085 592	1 085 592		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	229 619	229 619		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	71 297	71 297		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	743 040 525	182 573 858	560 466 667	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	588 746 062			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	395 126 839			

7.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Fournisseurs Groupe	513 967	363 978
Fournisseurs France	758 754	476 293
Fournisseurs Etrangers	554 808	899
Fournisseurs factures non parvenues	3 820 176	981 022
Total	5 647 705	1 822 192

7.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 820 176	981 022
Dettes fiscales et sociales	2 534 691	3 172 055
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	466 667	5 587 619
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		170
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	6 821 534	9 740 866

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2024 CEE + Export	Total	Exercice 2023 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	3 817 022	635 456	4 452 478	4 658 036
Chiffre d'affaires	3 817 022	635 456	4 452 478	4 658 036
%	85,73 %	14,27 %	100,00 %	

8.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	5 000	
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges (1)	9 535 622	168 884
TOTAL	9 540 622	168 884

(1) Ce poste se compose essentiellement des frais de refinancement Théia inscrits à l'actif.

8.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 70 118 765 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	104 808 628	23 214 978
Produits financiers de participations	102 127 928	22 483 485
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 680 700	731 493
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	34 689 863	37 158 629
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 689 863	37 158 629
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	70 118 765	-13 943 651

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	76 000 000
- Intérêts prêts groupe	26 127 928
TOTAL	102 127 928

Sociétés concernées	Dividendes reçus
3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT	102 103 978
LION SENECA LUX 2	23 949

8.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -9 950 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 950	210 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		210 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 950	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 950	-210 000

8.5 Impôt sur les bénéfices

La société AFFLELOU est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société AFFLELOU .

8.5.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Résultat comptable avant impôt	Réintégrations et déductions	Report déficitaire à imputer IS	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Dû par l'intégration fiscale	Résultat net après impôt
TOTAL	58 059 213	-70 450 624		-12 391 412	0	-15 080 399	73 139 611

Exercice 2024		
Résultat comptable de l'exercice		73 139 611
1. Réintégrations fiscales		9 540 432
2. Déductions fiscales		-95 071 455
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		-12 391 412
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		-12 391 412

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.5.2 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	Exercice 2024
Résultat de l'exercice	73 139 611
- Impôt sur le bénéfice	-15 055 224
- Crédits d'impôts	
• Crédit d'impôt en faveur de la recherche	-25 175
• Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
• Crédit d'impôt famille	
• Réduction d'impôt en faveur du mécénat	
• Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
• Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
• Autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	58 059 212
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	
Résultat hors dispositions fiscales	58 059 212

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	36,42
Agents de maîtrise	8,32
Employés	7,02
Apprentis	0,92
Stagiaires	
Mandataire	1,00
TOTAL	53,68

9.2 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS AFFLELOU 1B Place de la defense 92400 COURBEVOIE - FRANCE.

9.3 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	% de détention	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
<u>Filiales (plus de 50%)</u>				
3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT	100%	279 930 394	330 144 541	27 496 240

9.4 Liste des sociétés membres du périmètre

Dénomination	% de détention	Siège social	Pays	Méthode de consolidation
AFFLELOU	100%	Paris	France	Société mère
3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT	100%	Paris	France	IG
ALAIN AFFLELOU FRANCHISEUR	100%	Paris	France	IG
ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL	100%	Luxembourg	France	IG
ALAIN AFFLELOU Belgique	100%	Bruxelles	Belgique	IG
ALAIN AFFLELOU ESPANA	100%	Madrid	Espagne	IG
ALAIN AFFLELOU AUDIOLOGO	100%	Madrid	Espagne	IG
ALAIN AFFLELOU Portugal	100%	Lisbonne	Portugal	IG
3AB OPTIQUE EXPANSION	100%	Paris	France	IG
OPTICAL FINANCE	100%	Paris	France	IG
AA ASIA LIMITED	100%	Paris	France	IG
OPTICAL FINANCE BELGIQUE	100%	Paris	France	IG
LION SENECA France AUDIO	100%	Paris	France	IG
F2L	100%	Paris	France	IG
ALAIN AFFLELOU OPTICO	100%	Paris	France	IG
A PLUS	100%	Paris	France	IG
ERIC AFFLELOU	100%	Paris	France	IG
AA LATAM	100%	Paris	France	IG

9.5 Engagements envers les entreprises liées

Partie liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations
LION CAPITAL LLP	Actionnaires	-1 305 379	
LION SENECA LUX 2	Actionnaires	23 950	

9.6 Engagements financiers

9.6.1 Engagements donnés

Nantissements

Dans le cadre du refinancement la dette, le Groupe a donné les engagements suivants :

- Dette garantie par 3ABOD, Alain Afflelou Franchiseur, LOA, LSFA, AAI et 3ABOE ;
- Nantissement des titres des sociétés 3ABOD, AAFR, LOA, LSFA, 3ABOE, AAI, ainsi que des principaux comptes bancaires des filiales ;
- Nantissement des comptes courants d'associés avec les filiales susmentionnées.

9.6.2 Engagements reçus

Aucun engagement reçu au titre de l'exercice.

9.7. Engagements sur le personnel

9.7.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 418.501 euros.

9.7.2 Participation des salariés

Un nouvel accord de participation Groupe a été conclu en décembre 2020. Les sommes constituant la réserve de participation sont distribuées aux salariés qui les placent sur les fonds communs de placement proposé par la banque Natixis.

Le montant de la participation au titre de l'exercice clos au 31 juillet 2024 s'élève à 484.373 €.